

**ENGAGÉ**  
DANS LA LABELLISATION  
**ÉCOQUARTIER**

Lisière Pereire



Vers un  
écoquartier



*« Véritable porte d'entrée sur la ville, la Lisière Péreire s'inscrit dans une démarche développement durable pour offrir un nouveau quartier, équilibré entre logements et activités. »*

**Emmanuel Lamy**  
Maire de Saint-Germain-en-Laye

# sommaire

<b>Un site à reconquérir</b>	
Un territoire enclavé et inexploité	4
Une opportunité unique de développement	4
Une réflexion engagée depuis 2009	5
Focus : le quartier d'hier à aujourd'hui	5
<b>Une équipe pluridisciplinaire pour accompagner la Ville</b>	
Une équipe de « maîtrise d'œuvre urbaine »	7
Jacques Ferrier, l'architecte-urbaniste du projet	7
Focus : Jacques Ferrier	7
<b>Vers un écoquartier</b>	
L'ambition d'un nouvel « écoquartier »	9
Un écoquartier en construction	10
Focus : la démarche environnementale	10
Penser la circulation	11
<b>Un projet dans le projet</b>	12
À l'est aussi, du nouveau...	
<b>Une Maison des projets pour s'informer et échanger</b>	13
<b>Le projet en quelques dates</b>	14
Planning prévisionnel	
<b>Un chantier de démolition sous l'angle du recyclage</b>	15
Un chantier développement durable	16

# Un site à reconquérir



## Un site à reconquérir

### Un territoire enclavé et inexploité

Consciente du **potentiel exceptionnel** des abords de la gare de Grande-ceinture, secteur à la fois situé en lisière de forêt, à **proximité directe d'axes de transports importants** et porteur d'un **potentiel foncier** remarquable de plus de **9 hectares** (dernières emprises foncières libres de la commune), la Ville de Saint-Germain-en-Laye a lancé une **réflexion depuis 2005**.

La Lisière Pereire comprend dans son périmètre opérationnel l'ancien ensemble de la gare de fret qui accueillait les installations nécessaires au fonctionnement de Réseau ferré de France, le Centre technique municipal, la déchetterie, des entrepôts désaffectés, deux emprises foncières situées entre deux ensembles de logements sociaux existants et la halle du marché. Le site est coupé en deux par l'emprise des voies de RFF, ce qui fait de la partie ouest une enclave allongée, aujourd'hui accessible par le sud.



### Une opportunité unique de développement

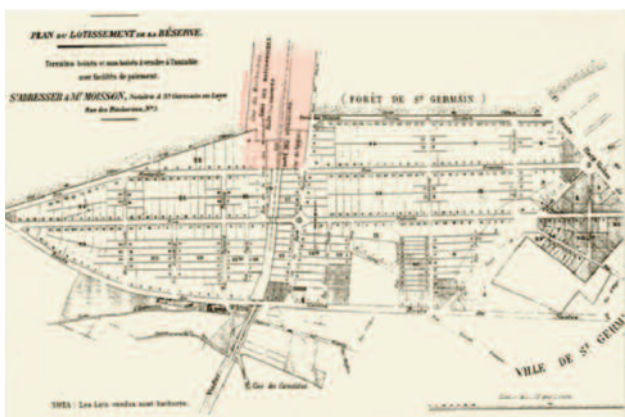
D'une superficie de 90 000 m<sup>2</sup>, l'ensemble du site représente une réserve foncière unique. Le conseil municipal a défini dans le cadre du Plan local d'urbanisme, des orientations d'aménagement sur différents sites revêtant une importance particulière pour son développement futur, dont la Lisière Pereire.

## Un projet foncier engagé par la Ville depuis 2009

En janvier 2010, la ville a organisé un séminaire animé par Jean-Yves Chapuis et regroupant l'expertise de trois urbanistes (Alexandre Bouton, Loïc Josse et Antoine Grumbach) qui a permis de poursuivre le débat sur la transformation de ce secteur en commençant à identifier les grands enjeux de son aménagement (un compte-rendu de ce séminaire est disponible sur le site Internet de la ville).

Ces premiers débats ont conforté la Ville dans l'idée de développer un projet ambitieux capable de répondre à l'attractivité exceptionnelle de ce site liée à la ligne de Tangentielle Ouest et au tram-train. Afin de poursuivre la définition de ce projet et d'entrer dans les phases opérationnelles, la Ville a fait le choix d'être accompagnée par une Assistance à maîtrise d'ouvrage. En avril 2011, suite à une consultation, c'est l'équipe pilotée par La Fabrique urbaine (La Fabrique urbaine, Terridev, Énergie demain) qui est retenue. Elle a poursuivi le travail engagé et a accompagné la Ville dans le choix d'un urbaniste coordinateur du projet en octobre 2011 : l'équipe de Jacques Ferrier, architecte.

## focus le quartier d'hier à aujourd'hui

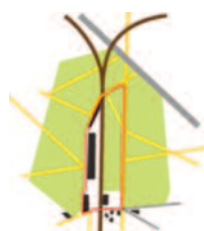


Le 22 juillet 1858, la société Émile Pereire a acquis de la société Pallu et Cie une portion de forêt de quarante-neuf hectares appelée la Réserve. Le cahier des charges de cession de parcelles précise que les acquéreurs du lotissement devront, dans un délai de un an du jour de l'acte de vente, faire édifier une maison à usage d'habitation bourgeoise ou de commerce.

Depuis ce jour, le quartier auquel se rattache notre secteur d'étude a pris le nom de « Réserve Pereire ». Entourées par la forêt, les accroches de la future opération du quartier de la réserve Péreire sont essentielles afin d'éviter l'isolement du nouveau quartier.



**1837** : Le secteur est occupé dans sa globalité par la forêt domaniale de Saint-Germain. L'emprise du site est traversée par de nombreux chemins de chasses et l'actuelle RD 190 est déjà présente au nord du secteur.



**1900** : La gare de Saint-Germain Grande-ceinture est ouverte en 1882 et les premières voies ferrées traversant le secteur sont créées. Des hangars de la SNCF sont implantés sur la partie ouest du secteur et le site est rattaché par la route au reste de la commune.



**1965** : Apparition de la RN 184 à l'est du secteur en 1961. Elle est accompagnée par l'urbanisation complète du site et la création des 200 logements sociaux d'ICF La Sablière. Urbanisation du quartier de la réserve Pereire au sud. En 1936, arrêt de la grande ceinture jugée non rentable.



**2011** : Intensification du trafic sur les principaux axes routiers. Création de la A14 en souterrain au nord de notre secteur. Réouverture de la Grande-ceinture et de la gare de Saint-Germain en 2004.

# Une équipe pluridisciplinaire pour accompagner la Ville



# Une équipe pluridisciplinaire pour accompagner la Ville

## Une équipe de « maîtrise d'oeuvre urbaine »

Afin d'élaborer un projet urbain durable et de qualité pour le site de la Lisière Pereire, la Ville a lancé une consultation d'urbanisme afin de se doter d'un « maître d'œuvre urbain ». À l'occasion de la Commission d'appel d'offres du 3 octobre 2011, une équipe pluridisciplinaire a été retenue. Elle est composée d'architectes-urbanistes, de paysagistes, d'ingénieurs et de spécialistes des déplacements urbains.

## Jacques Ferrier, l'architecte-urbaniste du projet

Cette équipe est représentée par l'architecte-urbaniste Jacques Ferrier. Son rôle est d'accompagner la Ville à définir un projet ambitieux en précisant différents aspects du projet : localisation des constructions et des espaces publics, exigences écologiques, traitement des eaux et des déchets, organisation des déplacements et des stationnements, forme urbaine des bâtiments.

### focus sur Jacques Ferrier



Architecte DPLG, diplômé de l'UPA 8 en 1985, il crée son agence en 1990 à Paris.

Il réalise des équipements publics, des centres de recherches, des bâtiments culturels, des bureaux et des logements, qui s'inscrivent dans une même philosophie d'agence : créer une architecture pour une société durable. Jacques Ferrier développe, de pair, une activité de recherche innovante, en partenariat avec des industriels : ses projets de bureaux mixtes Concept Office et sa tour environnementale Hypergreen ont initié une réflexion sur une architecture future, consciente des enjeux des mégapoles et des problématiques environnementales.

Sa vision humaniste de la ville à venir trouve sa pleine expression à travers le concept de "la Ville sensuelle", une proposition urbaine conçue pour le Pavillon France à Shanghai qui répond à la question de ce que doit être l'urbanisme aujourd'hui.

# Un éco-quartier en construction



FUTURS POSSIBLES  
PRIMÉ 2014



## Un projet d'aménagement reconnu pour ses qualités urbanistiques

Ce projet accorde une place prépondérante au **développement durable** et à l'**approche environnementale aussi bien dans les choix programmatiques que dans la mise en oeuvre technique des chantiers.**

Signe que cet écoquartier en devenir s'inscrit pleinement dans une démarche d'exemplarité environnementale, le projet d'aménagement de la Lisière Pereire a été primé en octobre 2014 par le jury Futurs possibles. **Ce jury récompense les projets d'urbanisme ou d'aménagement innovants, à l'échelle d'un quartier et exemplaires en termes d'impacts social, économique, environnemental et du point de vue de la mobilité.** Il s'agit d'un concours créé par Vectuel, leader français de la maquette numérique 3D, l'Association des maires de France et la Fédération des entreprises publiques locales, notamment.

**Ce projet est officiellement "engagé" dans la labellisation écoquartier depuis le 2 décembre 2015, date à laquelle lediplôme a été décerné à la Ville par Sylvia Pinel, ministre du Logement.**

Ce label, créé en 2012, distingue les quartiers dont l'aménagement garantit le respect de tous les principes du développement durable par :

- la nécessité d'impliquer dans le projet tous les acteurs de la ville, du citoyen à l' élu, par le biais d'outils de concertation et de suivi, pour garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage ;
- la contribution à l'amélioration du quotidien, par la mise en vie d'un cadre de vie sain et sûr, qui favorise le vivre ensemble ;
- la participation au dynamisme économique et territorial ;
- la promotion d'une gestion responsable des ressources et de l'adaptation au changement climatique.



Photo Asylum



## L'ambition du nouvel écoquartier

Le programme du projet prévoit la requalification de cette ancienne friche ferroviaire à travers un **programme équilibré entre logement et activité**, pour créer un quartier dynamique, accueillant des familles, des salariés, des étudiants, des personnes âgées et des tout-petits... Il est prévu la construction d'environ **350 logements** favorisant un parcours résidentiel : logement intermédiaire ( 12 % du parc de logements neufs ), accession à coût maîtrisé, accession libre (56 %), ainsi que 150 logements sociaux (32 %, répartis en 50 logements familiaux et **100 logements étudiants conventionnés pour accueillir les étudiants de Sciences po saint-Germain-en-Laye**).

Parallèlement, afin de favoriser l'emploi et le dynamisme économique de Saint-Germain-en-Laye, des bureaux et notamment le **siège social de Bose France**, un **EHPAD** (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), une **crèche**, des **commerces**, un **hôtel**, un **marché forain** et un parking souterrain de 200 places seront créés.

Ce programme est ainsi constitué à **56 % de logements et à 44 % d'activités tertiaires et d'équipements**. L'entrée nord de la ville sera réaménagée et permettra l'accès au site depuis la RN 184 par un passage sous voie ferrée.

Côté voirie, la rue Henri-Dunant, à l'est de la voie ferrée, a été redressée, et **l'avenue de Winchester**, mise en circulation fin 2015, en constitue désormais le pendant côté ouest.

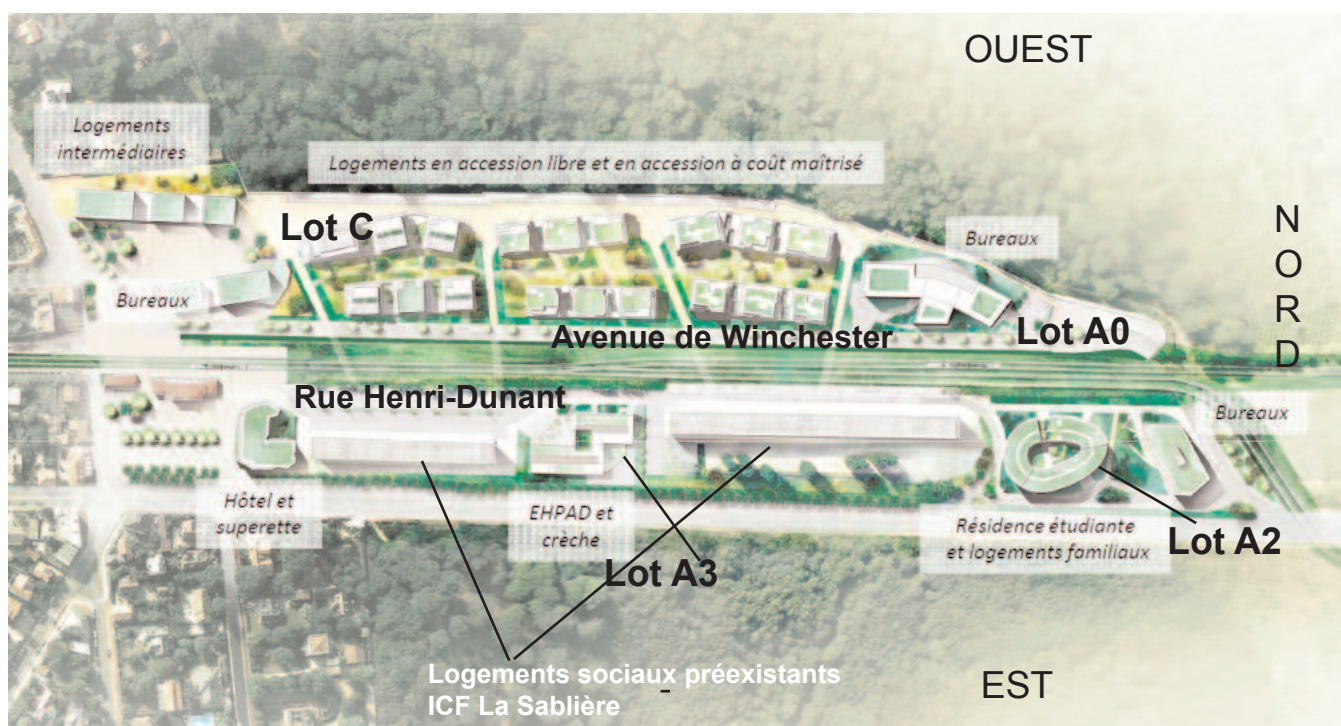
### Calendrier des livraisons :

Lot A0 au nord ouest : **siège de Bose** (Demathieu Bard Immobilier) => livraison en **décembre 2015**

Lot A3 à l'est : structure intergénérationnelle **EHPAD et crèche** (Demathieu Bard Immobilier) => livraison en **septembre 2016**

Lot C au sud-ouest : **logements en accession libre** (Les Nouveaux Constructeurs) => livraison au **1er trimestre 2017**

Lot A2 au nord-est : **logements familiaux et résidence étudiante** => livraison en **mai 2017**



Plan masse de l'opération ( Agence JFA)

## Vers un éco-quartier

L'aménagement de la Lisière Pereire s'inscrit dans une démarche de développement durable. Le projet s'attache au respect de plusieurs exigences environnementales.

### L'intégration du quartier dans la forêt

Les bâtiments sont tournés vers la forêt et la création d'une promenade en bordure de lisière ouvre une perspective sur un espace boisé de qualité.

### Priorité aux transports doux et collectifs

Le quartier bénéficiera des transports collectifs et en 2018, de la **Tangentielle Ouest** prolongée jusqu'à Saint-Cyr-l'École (puis Cergy) et du **tram-train** en direction de la gare RER A du château (8 mn). Une attention particulière est accordée à la création de liaisons douces, raccordées au réseau du centre-ville.

### Une gestion écologique des eaux

Le projet prévoit une gestion intégrée des eaux de pluie dans chaque îlot à construire, grâce à un système de **noues paysagères** et à **l'utilisation des sols perméables afin d'éviter un rejet important d'eaux de pluie dans le réseau d'assainissement**.

### Une place de choix donnée au végétal et aux bâtiments à faible consommation énergétique

Dans une logique de clairière habitée, les logements seront entourés d'une **strate arborée éparse**, de noues plantées et de **prairies de graminées**. Dans le choix des végétaux, la biodiversité est recherchée et **les essences régionales privilégiées**. Les nouvelles constructions seront conformes à la RT (Règlementation thermique). Les **logements seront traversants et orientés est-ouest afin de tirer partie de l'ensoleillement**. Le chauffage et l'eau chaude sanitaire seront assurés par le **réseau de chaleur 60 % biomasse (bois)** mis en place en 2014.

Le projet prévoit également la création de nouveaux espaces publics de qualité : une **vaste promenade** surplombant la forêt sur sa frange ouest, **inspirée de la terrasse Le Nôtre**, une **nouvelle esplanade**, organisée autour du futur pôle tram-train et constituée des places Frahier et d'une nouvelle place située à l'ouest de la gare. Espace minéral aéré, elle sera le lieu privilégié des rencontres et de l'animation du quartier. **Le marché, déplacé à l'ouest, trouvera un nouveau souffle dans un espace vaste au coeur du quartier.**



**Plan masse de composition des espaces publics du projet d'aménagement Lisière Pereire**

Visuel : Jacques Ferrier Architecture

## focus sur la démarche environnementale

**Dépollution du site** : anciennes activités ferroviaires et logistiques polluantes.

### Gestion écologique des eaux pluviales

- Sur les espaces publics : noues végétalisées, bassin de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts publics, matériaux absorbants.
- Sur les espaces privés : débit de rejet limité à 1l / sec / ha, noues et toitures végétalisées.

### Gestion des déchets

- Point d'apport volontaire pour les déchets ménagers.
- Tri sélectif.

**Réseau de chaleur** alimenté par une chaufferie bois biomasse (obligation de raccordement).

**Éclairage public** en LED pour une consommation moins énergivore.

### Maîtrise de l'imperméabilisation

10 % du site perméable aujourd'hui > 55 % à l'issue des aménagements paysagers.

### Circulations douces

- Espaces piétonniers : terrasse en surplomb de la forêt, nouvelles places.
- Maillage de pistes cyclables.
- Parking de rabattement pour les cycles.

### Stationnement

- Révision simplifiée du PLU passant le stationnement résidentiel de 2 à 1,4 place/logement.
- Parking public relais en lien avec la gare de la Grande-Ceinture et le développement de la Tangentielle Grande Ceinture Ouest.

## Penser la circulation

L'accessibilité du site vise à assurer l'**attractivité du quartier** et à garantir la **simplicité des déplacements** quotidiens. Plusieurs principes de circulation ont ainsi été retenus :

- **priorité d'accès et de sortie au nord du site,**
- **aménagement d'un passage sous voie, pour véhicules et piétons,** au nord pour traverser les voies ferrées et connecter le site à la RN 184,
- **création d'une voie** à l'ouest, le long des voies ferrées qui libère la partie ouest de toute circulation automobile,
- priorité donnée aux **modes doux**, à travers notamment la création d'une terrasse piétonne,
- maintien des voies de circulation existantes à l'est et création au nord-est d'une **contre-allée** pour desservir les nouveaux immeubles de bureau,
- **inversion des sens de circulation** des rues Bastiat et Bernard-de-Palissy pour éviter la congestion carrefour / rue Pereire.



# Un projet dans le projet

## À l'est aussi, du nouveau...

La lisière Pereire, scindée en son centre du nord au sud par le passage de la Tangentielle ouest, abrite dans sa partie est quelque 200 logements, construits en 1965 pour les cheminots et répartis sur deux bâtiments. Ils sont desservis par la rue Henri-Dunant qui longe la voie ferrée.

Les concertations instaurées depuis la genèse du projet d'aménagement de la Lisière avec les riverains et le bailleur ICF-La Sablière ont permis de mieux associer cet îlot existant dans le projet d'ensemble et d'apporter à ces logements des améliorations en répondant à deux objectifs :

- optimiser la continuité visuelle en rénovant le bâti existant pour une meilleure insertion paysagère dans le projet d'aménagement global ;
- favoriser l'intégration des riverains dans ce nouvel environnement en améliorant leur cadre de vie.

Deux projets sont donc en cours de réalisation :

### **Le redressement de la rue Henri-Dunant**

La rue Henri-Dunant, dont le tracé initial était coudé en son milieu, a été redressée.

- aménagement de la rue conforme au reste du projet : matériaux et mobilier urbain (éclairage,...) identiques ;
- **pacification de la circulation automobile** : plateaux surélevés et zone 30 ;
- **création d'un square planté**, véritable petit coeur de quartier, entre les deux bâtiments, à hauteur des futurs crèche et EHPAD ;
- passage d'un réseau d'assainissement unitaire à un **système séparatif (eaux usées / eaux pluviales)** sur la rue.

### **La résidentialisation du patrimoine ICF- La Sablière**

Le bailleur et les habitants ont saisi l'occasion de ces aménagements pour lancer la réhabilitation des deux bâtiments :

- **nouvelle gestion des déchets** en points d'apports volontaires et suppression des vide-ordures ;
- intervention sur la façade pour casser son aspect linéaire. Le retrait de la colonne de vide-ordures permettra de creuser les façades et les renforcements seront peints avec des couleurs vives afin de **moderniser l'aspect des façades** ;
- **jardins potagers et aire de jeux** pour enfants ;
- mise en place du traitement durable des eaux pluviales sur les espaces extérieurs.

**Côté stationnement**, les nouveaux aménagements, sécurisés par des barrières, proposeront **50 places supplémentaires**, permettant d'éviter les stationnements illégaux sur chaussée. Ces parkings seront également végétalisés.



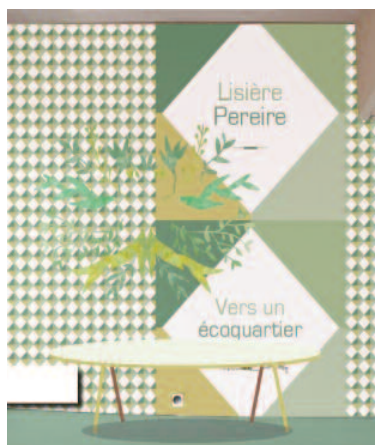
# Une Maison des projets pour s'informer et échanger

Au-delà de la communication régulière sur le projet et l'avancement des différents chantiers, la Ville ouvrira courant janvier 2016 la Maison des projets, dédiée à ce quartier en devenir. **La gare de Saint-Germain Grande-Ceinture, à l'entrée sud de la Lisière, louée pour deux ans par la Ville à la SNCF, hébergera ce point d'information** très qualitatif. C'est là que seront accueillies, **deux demi-journées par semaine à partir de janvier 2016**, toutes les personnes curieuses de découvrir cet écoquartier, d'en comprendre le principe, voire d'y emménager.



Cet espace de **154 m<sup>2</sup>** chaleureusement agencé est un lieu où :

- **découvrir un nouveau quartier protéiforme et dynamique** à travers la diffusion du **film d'animation** dédié à la Lisière Pereire et la présentation de la maquette du projet d'aménagement et des maquettes d'études des projets immobiliers,
- **s'informer et comprendre les enjeux écologiques, démographiques et économiques** auxquels répond la Lisière Pereire grâce à des **panneaux explicatifs**, la consultation libre des **documents administratifs** officiels (plan-guide, étude d'impact, documents d'enquête publique...), et une revue de presse thématique,
- **se projeter en s'amusant** dans la **maquette virtuelle** qui permet, grâce à un **joystick** de s'orienter en vue aérienne ou immersive pour se promener dans l'écoquartier,
- **échanger** avec le personnel chargé de vous accueillir,
- **s'informer, aussi, sur la Tangentielle ouest** qui s'étendra sur 29km du nord au sud du département des Yvelines, d'Achères-Ville RER A à Saint-Cyr-l'École RER C et vers Saint-Germain-en-Laye RER A. Elle desservira notamment la Lisière Pereire via cette gare de Grande-ceinture.



Cet espace aura également vocation à orienter vers les points de vente des promoteurs les visiteurs désireux d'en savoir plus sur les opérations immobilières d'habitation.

Gare de la Grande-Ceinture, place Christiane-Frahier  
Horaires d'ouverture à partir de janvier 2016 (date à préciser)  
- **mercredi : 16h - 19h**  
- **samedi : 9h30- 12h**



## Le projet en quelques dates

### Une concertation au fil du projet

- > Septembre 2012 : réunion publique
- > Déc. 2012 / mai 2013 : groupe de travail sur la circulation
- > Hiver 2013 : enquête publique sur la révision simplifiée du PLU et étude d'impact,
- > Juillet 2013 : réunion publique gare Grande-ceinture
- > Nov 2013 : atelier de concertation gare Grande-ceinture
- > Juillet 2014 : atelier de concertation gare Grande-ceinture
- > Automne 2014 : enquête publique sur le redressement de la rue Henri-Dunant
- > Février 2015 : réunion publique infos chantier à l'hôtel de ville
- > Juillet 2015 : réunion publique infos chantier pour le lancement des travaux des lots A2 et A3

### Le temps des études

Avant de voir les premières constructions sortir de terre, de nombreuses étapes ont été indispensables : définition du projet, élaboration du plan-guide, choix des architectes, etc.

- > Mai 2011 : lancement de la concertation sur le projet avec la population
- > Automne 2011 : choix de l'équipe de MOE urbaine (Groupement agence d'architecture Ferrier, Agence de paysage TER, BET OGI, BET déplacements ITER)
- > Printemps 2012 : finalisation du plan-guide et mise en concertation.
- > Été 2012 : exposition au centre administratif
- > Automne 2012 : réunion publique de concertation et élaboration de l'étude d'impact, choix d'un Assistant à maîtrise d'ouvrage (groupement TERRIDEV), opération d'aménagement réalisé en régie par les services de la Ville en collaboration de l'AMO
- > Automne 2012 - été 2013 : élaboration du projet urbain et études opérationnelles
- > Hiver 2013 : enquête publique conjointe (révision simplifiée du PLU / étude d'impact)
- > Avril 2013 : approbation par le conseil municipal de la révision simplifiée du PLU et déclaration du projet de la Lisière Pereire d'intérêt général
- > Juillet 2013 : réunion de concertation dans la gare de Grande-Ceinture

### Le temps des travaux

- > Été 2013 : lancement du dossier de consultation des entreprises et début des travaux (démolition et mise en place des réseaux)
- > 2014 : démarrage des chantiers des opérateurs immobiliers
- > Été-automne 2013 : travaux de désamiantage, démolition et dépollution du site
- Hiver 2014 : début des travaux de voirie et de réseaux
  - > Printemps 2014 : travaux de voirie et de réseaux de la desserte ouest
  - > Fin 2014 - hiver 2015 : travaux de voirie et de réseaux sur la rue H.-Dunant
  - > 2015 : travaux de voirie et de réseaux sur la rue H.-Dunant et réalisation du passage sous voie ferrée
  - > 2016 : travaux de finitions et aménagements de la terrasse piétonne en surplomb de la forêt
  - > finitions de la desserte ouest (avenue de Winchester)



Lot A0  
Agence Hubert Godet

## Planning prévisionnel

### Tranche opérationnelle 1

- > Été-automne 2013 : travaux de démolition des bâtiments.
- > Hiver 2014 : début des travaux des espaces publics.
- > Été 2014 : début des chantiers des opérateurs immobiliers.
- > 2015 : réalisation du passage sous voie ferrée reliant l'ouest du nouveau quartier à la RN 184.

Décembre 2015 : livraison du siège social de la société Bose.

- > Début 2016 : mise en service du tunnel.
- > Courant 2016 : livraison des premiers logements.

### Tranche opérationnelle 2

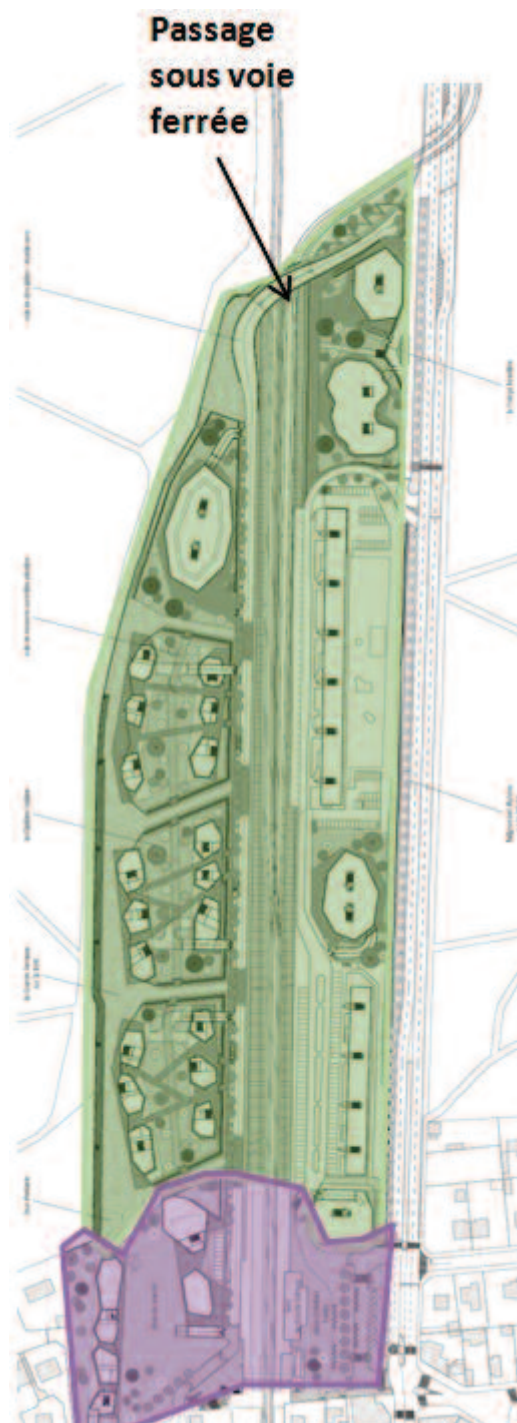
- > Fin 2016 : déménagement du centre technique municipal.
- > Fin 2016 -2017 : démolition du CTM et démarrage des travaux des deux places.
- > 2017-2018 : chantier opérations de la tranche 2
- > Horizon 2019 : mise en service de la Tangentielle-Ouest.

## Atténuer les impacts éventuels

Le projet de la Lisière Pereire est entré dans sa phase opérationnelle en juillet 2013. La Ville met tout en oeuvre pour minimiser les nuisances et faire respecter le calendrier et les horaires du chantier. La Ville délivre une information régulière et reste à la disposition des riverains pour toute question ou interrogation.



Lot A3, bureau 112



# Un chantier de démolition sous l'angle du recyclage





# Un chantier développement durable

## Chiffres-clés

- Désamiantage et démolition de 10 bâtiments soit 10 000 m<sup>2</sup>.
- Fraisage de l'ensemble des surfaces en enrobé du site.
- Dépose de 4 km d'anciennes voies ferrées.
- Clôture du site sur un périmètre de 2 km.
- Mise en décharge pour traitement de 6 600 tonnes de terres polluées.

## Une nouvelle vie pour les matériaux issus de la démolition

- 600 tonnes de ferrailles (structure métallique de bâtiments et anciens rails) sont parties en fonderie.
- Sur 15 000 m<sup>2</sup>, les enrobés ont été grattés et le fraïat envoyé en centrale pour fabriquer de nouveaux enrobés.
- 10 000 tonnes de béton ont été concassés pour constituer de nouvelles structures de chaussées dans le cadre du projet d'aménagement.
- 800 tonnes de pavés découverts sous les enrobés ont été nettoyés et revendus.

## Les effets

- Économie de consommation de matières premières.
- Réduction des pollutions en gaz à effet de serre.
- Minimisation de la gêne occasionnée aux riverains supportant des travaux pourtant nécessaires (réduction du nombre de rotations de camions sur site).





© **Crédits photos :**

P. 1 : lot D / Agence Arte Charpentier / Les Nouveaux constructeurs

P. 6, : agence JFA

pp. 8 et 11 : extraits du film de présentation (c) Asylum

P. 12 : siège de Bose (c) Hubert Godet Architectes

P. 13 : lot A3 / Bureau 112 / Demathieu et Bard Immobilier

P. 7 : J. Ferrier

contacts presse

Nathalie Grégoire / Marie Josquin-Adeline  
[nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr](mailto:nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr)  
[marie.josquin-adeline@saintgermainenlaye.fr](mailto:marie.josquin-adeline@saintgermainenlaye.fr)  
01 30 87 20 83 - 01 30 87 20 81  
[www.saintgermainenlaye.fr](http://www.saintgermainenlaye.fr)